

Zeitschrift: Bulletin de la SHAG : revue annuelle de la Société d'histoire et d'archéologie de Genève

Herausgeber: Société d'histoire et d'archéologie de Genève

Band: 14 (1968-1971)

Heft: 1

Rubrik: Communications présentées à la Société en 1968

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 05.04.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Quatre démissions ont été enregistrées au cours de l'année, de sorte que le nombre des membres effectifs de la Société s'élevait, au 31 décembre 1968, à 350.

Il convient en outre de réparer ici une double omission en signalant la perte que la Société a faite en 1967 d'un sixième membre effectif, M. Fernand BLONDIN, artiste peintre, reçu le 6 novembre 1945 et décédé le 16 mai 1967 ; et d'un membre correspondant, M. Arturo PASCAL, nommé le 29 janvier 1948 et décédé à Turin le 7 novembre 1967. Docteur *h.c.* de l'Université de Genève en 1959, historien des Vaudois du Piémont, auteur de remarquables monographies sur les refuges lucquois (*Da Lucca a Ginevra*, 1935), messinois (*La colonia messinese di Ginevra e il suo poeta Giulio Cesare Paschali*, 1934-1936) et piémontais (*La colonia piemontese a Ginevra nel secolo XVI*) à Genève, Arturo Pascal fut aussi l'un des artisans du recueil *Ginevra e l'Italia*, publié en hommage à l'Université de Genève à l'occasion du quatrième centenaire de sa fondation.

Faits divers

PUBLICATIONS. — En 1968 a paru la quatrième livraison (1967) du tome XIII du *Bulletin*.

BIBLIOTHÈQUE. — La Société a reçu en 1968, par voie d'échange ou à la suite de dons, 45 volumes, 13 brochures et 101 fascicules de revues. Donateurs : Bibliothèque publique et universitaire, M^{lle} Maria Brun, MM. J.-D. Candaux, Ch. Gautier, M^{lle} S. Piccard.

La Société a remis d'autre part à la Bibliothèque publique et universitaire 340 volumes et fascicules de revues.

A fin 1968, la Société a pris congé avec beaucoup de regret de M^{lle} Maria Brun, qui fut pendant trente ans sa bibliothécaire compétente et infiniment dévouée. Pour remplacer M^{lle} Brun, le Comité a pu s'assurer les services de M^{lle} Sylvie Genequand, bibliothécaire de la Faculté de droit.

Communications

présentées à la Société en 1968

1407. — 11 janvier 1968.

La Médée de Sénèque et Néron, par M. André HURST.

Une lecture attentive a permis à M. Hurst de déceler dans la *Médée* de Sénèque certaines allusions au règne de Néron qui ne pouvaient échapper au public contemporain. Ainsi le prologue de la

pièce évoque de manière sous-entendue le percement de l'isthme de Corinthe envisagé par l'empereur. Le projet fit du bruit à Rome et connut un début de réalisation lors d'un voyage impérial en Grèce au cours duquel Néron donna le premier coup de pioche. La *Médée* de Sénèque fait également allusion au fameux incendie de Rome. Elle évoque un fait donné pour probable par Tacite : l'ordre donné par Néron de bouter le feu à la ville. Ces allusions permettent à M. Hurst de situer la composition de la pièce en 65, entre l'incendie de Rome et la mort du philosophe. Elles lui permettent également de dégager la signification de l'événement théâtral chez Sénèque. Repoussant l'idée que la *Médée* serait une simple pièce à clé, M. Hurst propose de voir une « analogie de climat » entre les comportements de Médée et ceux de l'empereur. Dès lors, l'empereur serait rendu témoin de lui-même par la pièce de Sénèque et la vérité lui serait dite sous le masque. Néron, on le sait, resta sourd à cette suprême tentative de lui révéler qui il était. Pour terminer, l'orateur se demande si Néron comprit les allusions et, en cas de réponse positive, si la *Médée* ne fut pas la goutte qui fit déborder le vase et contraignit Sénèque à se suicider.

A paraître dans *Historia* en 1970.

La naissance du Livre des Martyrs de Jean Crespin, par M. Jean-François GILMONT.

Jean Crespin, exilé d'Arras pour cause de religion et installé à Genève depuis 1548, a indiqué lui-même que la première occasion de son *Livre des Martyrs* lui avait été donnée par les écrits des cinq écoliers de Lausanne brûlés à Lyon en 1553. Son intention première était de présenter quelques cas exemplaires de martyrs dont les souffrances étaient attestées par des témoignages nombreux et précis. En cours d'impression, il fut tenté de faire un recueil plus complet. Il réunit à cette intention de simples mentions d'exécution illustrées tout au plus d'un bref détail. Si le lecteur ne pouvait plus juger lui-même de la foi des martyrs à travers leurs écrits, il recevait de cette énumération l'assurance de la continuité historique du martyr. Ainsi le livre de Crespin révèle une double intention théologique et historique. Théologique parce que le martyr reçoit de Dieu une mission particulière. Selon la promesse de l'Évangile, il est assisté de manière spéciale par le Saint-Esprit dans ses réponses aux persécuteurs. Il a donc une fonction prophétique dans l'Église puisqu'il rend témoignage à la Parole de Dieu. Historique ensuite, parce que le martyrologe s'inscrit dans la série des ouvrages par lesquels catholiques et protestants, dès 1550, réinterprètent l'histoire passée et présente pour justifier leurs positions respectives.

M. Gilmont souligne ensuite le fait que, jusqu'en 1550, les récits des martyrs dans le monde francophone et réformé sont presque

inexistants. Les luthériens leur avaient, dès le début, accordé un intérêt, mais différent de celui qu'on découvre plus tard chez les réformés. Ils mettaient l'accent moins sur le message issu de la plume des martyrs que sur les commentaires des réformateurs qui donnaient aux exécutions leur densité théologique. Le silence réformé et francophone donne l'impression que la première génération évangélique n'a pas saisi le rôle apologétique du martyr. Cette constatation conduit M. Gilmont à se demander si les études sur les débuts de la réforme en France n'accordent pas une place trop privilégiée aux martyrs, au rayonnement de leur héroïsme, au large éveil de conscience suscité par leur courage et leur foi. N'y a-t-il pas là un point de vue qui ne s'est formé que tardivement ?

1408. — 25 janvier 1968 (assemblée générale).

Rapports du président (M. Paul Guichonnet), du trésorier (M. Alain Patry), du vérificateur des comptes (M. Noël Genequand).

Jean Humbert (1792-1851) et les manuscrits arabes de la Bibliothèque de Genève, par M. Anouar LOUCA.

Né à Genève le 30 mars 1792, Jean Humbert est bien connu pour son *Nouveau glossaire genevois* qui parut après sa mort, en 1852. Mais son excellent travail de philologue qui lui valut d'être cité par Littré dans la préface de son *Dictionnaire* ne saurait faire oublier les autres aspects de cette riche personnalité. Etudiant en théologie, consacré au saint ministère, Humbert fut aussi un doux poète, épris de romantisme, qui publia en 1819, à Paris, un *Coup d'œil sur les poètes élégiaques français depuis le 16^e jusqu'à nos jours*. Il s'y montra audacieux en affirmant la supériorité des poètes modernes sur les élégiaques anciens, ceci contre l'opinion qui voulait que, depuis Voltaire, il n'y ait plus que des versificateurs.

Pourtant l'aspect le plus frappant de la personnalité de ce ministre-poète, qui fut également éducateur lorsqu'il reprit la direction du pensionnat fondé par son père, reste l'orientalisme. Après la théologie, Humbert avait fait des études de langues orientales à Göttingue, puis à Paris où, élève de Silvestre de Sacy, il rencontra certains membres de la Légion copte et fréquenta le poète syrien Michel Sabbagh. En 1819, il publia une *Anthologie arabe* qui reflète ses prédilections et ses tendances novatrices : il veut présenter au lecteur le goût des Arabes tel qu'il est et ne pas expurger ou énerver les textes comme l'a fait le classicisme.

La même année 1819, Humbert se mit sur les rangs pour la chaire de grec de l'Académie de Genève. Sa santé le contraignit cependant à renoncer au concours. L'année suivante, il fut nommé professeur

honoraire d'arabe et devint dès lors membre correspondant de maintes sociétés savantes de l'étranger.

Par ses écrits, Humbert participa activement à la transformation de l'atmosphère culturelle occidentale qui se détourna d'un clacissisme figé pour s'ouvrir au jaillissement de l'Orient.

Par ailleurs, Humbert fut le principal créateur, par ses dons et ses achats, du fonds arabe de la Bibliothèque publique et universitaire de Genève. On lui doit plus de la moitié du fond actuel. Très variés par leur type d'écriture, leur origine, leur date et leur contenu, ces manuscrits forment un ensemble complet. Ils traitent aussi bien de l'islamologie, de la grammaire, de l'histoire, que des sciences occultes. La plus grande partie d'entre eux est constituée par des récits de caractère romanesque. On trouve également des textes arabes de littérature chrétienne.

M. Louca termina son exposé en évoquant ceux qui, dans la constitution du fonds arabe, précédèrent Humbert : Girard, principal du Collège (1655), Vincent Minutoli (1709), et ceux qui lui succédèrent : Edouard Montet et Max van Berchem.

1409. — 8 février 1968.

Pauvres et pauvreté à Genève à la fin du Moyen Age, par M. Jean-François BERGIER.

Selon M. Bergier, le libellé du titre de sa communication renvoie à un problème qui n'existe guère. Il n'y avait, en effet, à Genève à la fin du Moyen Age que fort peu de pauvres. D'autre part, l'analyse de son sujet est limitée par le petit nombre de sources disponibles.

Ces circonstances n'empêchèrent cependant pas M. Bergier de dresser un bref tableau de la situation économique de Genève à la fin du XV^e siècle. On y voit un contraste très marqué entre la grande richesse d'une ville commerciale et bancaire et la pauvreté des régions avoisinantes. La levée fiscale de 1464 témoigne de l'aisance de la ville, alors que l'afflux des travailleurs savoyards, piémontais et jurassiens, révèle la pauvreté de ces régions. Cette population émigrante est une « population flottante », augmentant ou diminuant au gré de la conjoncture économique ; lorsque la situation se détériore, les autorités l'expulsent immédiatement de la ville.

Toujours d'après la levée fiscale de 1464, le nombre des pauvres proprement genevois s'élève, d'après M. Bergier, au chiffre de 30 environ. D'ailleurs, deux ou trois seulement des huit hôpitaux ou hospices de la ville étaient destinés aux pauvres de Genève. Ceci confirme M. Bergier dans son hypothèse : le problème de la pauvreté à cette époque se pose davantage pour les pauvres de l'extérieur que pour les Genevois.

A Genève, il y a 300 ans: le pain quotidien, par M^{lle} Anne-Marie PIUZ.

La moyenne de la consommation journalière de pain, à Genève, au XVII^e siècle est difficile à établir et résulte d'un calcul théorique. En effet elle ne tient pas compte du fait que certains ne mangeaient qu'une livre de pain par jour parce qu'ils ne pouvaient en acheter davantage et que d'autres mangeaient peu de pain parce que leur table était chargée d'autres mets.

Entre ces deux catégories sociales existait un abîme que les périodes de crise ne faisaient qu'approfondir. La première est constituée par une frange fluctuante de petites gens prête à tomber dans la mendicité lorsque manquait le travail. Ils étaient manœuvres agricoles, de la fabrique, du bâtiment. Leurs salaires de misère leur permettaient de subsister en temps ordinaire, de se procurer la livre de pain quotidienne qui les empêchait de mourir de faim. Mais en temps de crise, ils se faisaient mendiants et voleurs et les plus heureux étaient ceux qui réussissaient à se faire admettre à l'hôpital.

Un large fossé, et nous sommes du côté des bons salaires. Pour autant qu'il n'y ait pas trop de chômage, que la famille ne soit pas trop nombreuse et que les prix ne montent pas trop, les ouvriers charpentiers, maçons, horlogers, les cardeurs, les tisserands, les vigneronns gagnent convenablement leur vie et ne souffrent pas trop de la disette. Quant aux grands bourgeois, marchands et notables, leurs celliers, greniers et saloirs sont bien fournis. Nombre d'entre eux sont tentés de dissimuler leurs provisions de grains aux enquêteurs officiels afin d'attendre le meilleur moment pour les vendre au prix fort. Leur table en temps de disette est donc toujours bien garnie.

Après la présentation de cette situation sociale contrastée, M^{lle} Piuz parla du pain, de sa fabrication et de sa consommation. Pendant les disettes du siècle, 1615, 1629, 1631, 1649-1650, 1662, 1693-1694, 1698 et 1709, le pain fut rationné jusqu'à une livre par personne et par jour, et même une demi-livre en 1662 et 1709, c'est-à-dire le minimum pour ne pas mourir de faim... et encore fallait-il avoir l'argent pour se procurer cette livre en dehors du marché noir interdit aux petites gens. En temps ordinaire, M^{lle} Piuz estime la consommation quotidienne de pain à deux livres.

En rappelant que le pain était la denrée la plus importante dans l'alimentation au XVII^e à Genève, M^{lle} Piuz conclut en affirmant que pour beaucoup la vie quotidienne à cette époque fut marquée par une sous-alimentation chronique qui se traduisit « parmi le petit peuple », comme le dit le syndic Ami LeFort en 1696, « par une très grande quantité d'enfants bossus, boiteux et entièrement contrefaits ».

Des extraits de cette communication ont paru dans la *Revue suisse d'histoire*, t. XVIII (1968), p. 23-46, sous le titre « Alimentation populaire et sous-alimentation au XVII^e siècle : le cas de Genève ».

1410. — 23 février 1968.

Philippe de Hesse, un grand réformateur, par M. Jean-Yves MARIOTTE.

M. Mariotte rappela les grands moments de l'existence de ce prince né en 1504 et placé, à l'âge de cinq ans, à la tête d'une des plus importantes principautés de l'Empire. Acquis à la Réforme dès 1524, le landgrave devint bientôt une des principales têtes politiques de la Réforme allemande. M. Mariotte évoqua l'introduction de la réforme en Hesse dès 1526, l'action de François Lambert, d'Avignon, la diète de Spire de 1529 et la ligue protestante de Smalkalde, l'affaire du Wurtemberg en 1534, la fameuse bigamie du landgrave, son opposition à Charles Quint qui le conduisit en prison aux Pays-Bas. Délivré, le landgrave meurt en 1567. Malgré certaines erreurs, l'action de Philippe de Hesse et de la ligue de Smalkalde a permis à la Réforme naissante de se consolider en Allemagne.

La recatholicisation du Pays de Gex à la fin du XVII^e siècle, d'après les relations inédites du P. Etienne Vitte, par M. l'abbé Roger DEVOS.

Publié dans *BHG*, t. XIII, p. 365-405.

1411. — 7 mars 1968.

Théologiens catholiques à l'écoute de Calvin, par M. l'abbé Alexandre GANOCZY.

M. Ganoczy commença son exposé en dessinant l'évolution des études calviniennes dans le monde catholique-romain depuis 1948. Jusqu'alors Calvin, aux yeux de plusieurs historiens catholiques, était l'adversaire hérétique à abattre, l'ennemi coupable d'avoir sauvé la réforme de la contre-réforme et d'avoir donné des structures au mouvement de Luther. Par ailleurs, le fait que les œuvres de Calvin fussent à l'index, et par conséquent d'un accès difficile, ne contribuait pas peu à déformer l'image du réformateur.

Le changement d'orientation s'amorça avec Imbart de la Tour, historien laïc qui, le premier, posa un regard serein sur Calvin et la réforme. Après lui vinrent Joseph Lortz, spécialiste de Luther, Yves Congar, dont le jugement reste conditionné par le thomisme, le hollandais Jean Witte. Le père jésuite Karl Rahner, influencé par la philosophie existentielle de Heidegger, a décelé chez Calvin la présence d'une théologie dialectiquement dynamique, c'est-à-dire qui tient compte de la tension vécue par chaque individu entre sa vie personnelle et sa vie communautaire qui le précède. A ses yeux, la pensée de Calvin est relationnelle malgré des résidus d'essentialisme. Ainsi Dieu se révèle dans ses manifestations et non plus en soi.

Après cette revue des diverses approches catholiques de Calvin, M. Ganoczy souligna l'effort de ces théologiens qui se font historiens, sans préjugés confessionnels, mais sans pour autant sombrer dans un historicisme stérile, ceci en vue d'une meilleure compréhension de l'histoire du christianisme. A l'écoute de Calvin, ils apprennent à faire la différence entre la doctrine et son expression, à critiquer le dogmatisme pour laisser aux tensions historiques l'occasion de révéler leur signification. Calvin leur apparaît ainsi comme un grand chrétien, un grand théologien en ce qu'il a su trouver la formulation adéquate pour son temps d'un problème éternel.

1412. — 28 mars 1968.

L'église de Saint-Gervais au milieu du XV^e siècle, par M. Jean-Etienne GENEQUAND.

Publié ci-dessus p. 3-76.

Proudhon et la constitution vaudoise de 1845, par M. Marc VUILLEUMIER.

M. Vuilleumier a retrouvé dans les papiers des descendants de Louis-Henri Delarageaz deux lettres que celui-ci reçut en 1845 de Proudhon. Né le 9 octobre 1807 à Préverenges, fils de paysan aisé, le futur leader de la révolution radicale de 1845 est un autodidacte qui sympathisa rapidement avec les idées socialistes. N'étant pas l'homme d'un système ou d'une école, il estimait qu'il fallait, pour faciliter le progrès social, diffuser tous les ouvrages socialistes et communistes. On lui connaît ainsi des liens avec le fouriérisme, avec le communisme de Cabet, bref avec tous les groupes qui, en Suisse romande, faisaient leur propagande par l'intermédiaire de brochures. La bibliothèque démocratique de Morges qu'il fonda en 1836 révèle la diversité des écoles qui l'avaient influencé. Vers la fin de son existence, Delarageaz évolua vers le libéralisme conservateur et, dès 1878, il fut en butte aux attaques de ses anciens amis. Il mourut à Préverenges en 1891.

Les deux lettres retrouvées par M. Vuilleumier datent des 16 mars et 1^{er} avril 1845. Proudhon y commente avec réalisme, prudence et refus de tout système, le projet de constitution vaudoise que lui avait soumis Delarageaz. Il souligne notamment le fait que celle-ci est conçue pour un pays beaucoup plus grand que le canton de Vaud et implique un nombre beaucoup trop élevé de fonctionnaires. Il préconise la centralisation des ministères.

M. Vuilleumier a également présenté les réponses de Delarageaz : la première, du 28 mars 1845, propose notamment à Proudhon de venir enseigner à Lausanne — Proudhon refusera — ; dans l'autre, du

3 avril 1846, s'expriment les désillusions de l'équipe qui a fait la révolution. On a élaboré une constitution politique et l'atmosphère est alourdie par la scission de l'Eglise libre et la lutte contre les « mômiers ».

M. Vuilleumier conclut sa communication en montrant qu'en fin de compte l'influence de Proudhon sur la constitution vaudoise fut faible.

1413. — 25 avril 1968.

L'évolution intellectuelle et morale de la Chine au XVI^e siècle, par M. Jean-François BILLETER.

Après avoir retracé l'évolution politique et économique de la dynastie des Ming, M. Billeter consacra la plus grande partie de son exposé à un auteur peu connu en dehors de Chine, Li Zhi, dont la pensée hétérodoxe le conduisit en prison où il se suicida en 1602. Dans l'acte d'accusation on lisait notamment : « Les livres de Li Zhi se sont répandus partout et sèment le trouble dans l'esprit des gens. Ils s'attaquent à Confucius... Ils sont si aberrants qu'on ne pourra que les brûler ». Malgré cette décision renforcée 23 ans plus tard par un autre édit impérial, les ouvrages de Li Zhi échappèrent à la destruction et continuèrent à entretenir les polémiques jusqu'à la fin du XVIII^e siècle.

Auteur d'un « Livre à brûler » (1590) et d'un « Livre à cacher » (1599), Li Zhi s'attaque à l'orthodoxie néo-confucéenne, qui était l'idéologie officielle de l'Etat et celle de la classe des lettrés-fonctionnaires. Contre cette orthodoxie sclérosée et sclérosante, il se fait l'avocat des besoins matériels de l'homme, du jugement individuel et de la tolérance idéologique. Les valeurs qu'il défend sont celles d'une bourgeoisie marchande qui prend de l'importance à la fin de la dynastie des Ming (1368-1644). « Ses livres furent de puissant purgatifs », dit l'un de ses biographes. Ils lui valurent les accusations d'iconoclastie et d'hérésie.

Pourtant, en affirmant que la conduite des affaires ne devait pas être confiée à des lettrés vaniteux, Li Zhi ne se considérait pas comme un révolutionnaire ; il s'estimait au contraire absolument fidèle à Confucius et croyait que l'empereur le gracierait. M. Billeter termina son exposé en évoquant des contemporains occidentaux de Li Zhi et cita les noms de Rabelais, Montaigne et Bruno.

1414. — 9 mai 1968.

Les églises et le prieuré de Saint-Jean de Genève, par MM. Marc SAUTER et Charles BONNET.

Publié dans *Genava*, n.s., t. XVI (1968), p. 137-155.

23 mai (*Ascension*).

Excursion archéologique en Bas-Valais, sous la conduite de M. l'abbé Dubuis: bourg médiéval de Saillon, église de Saint-Pierre-de-Clages, tour et église de Saxon, mosaïque romaine de Massongex.

1415. — 14 novembre 1968.

Actualité de la théorie de l'histoire de Benedetto Croce, par M. Alain DUFOUR.

Face au positivisme scientifique qui demandait à l'historien de découvrir, puis d'ordonner des faits historiques passés, liés les uns aux autres par des rapports de causalité, Croce affirme d'emblée que l'histoire est tout entière contemporaine, que les faits historiques n'ont pas d'existence en dehors de l'historien qui les pense. L'étude de l'histoire n'est pas un luxe d'érudit sans aucune utilité, mais le résultat des questions brûlantes qui s'imposent à l'esprit de l'historien. Le fait, par exemple, que Sismondi, au siècle dernier, ait étudié l'histoire des républiques italiennes au Moyen Age est l'expression de son désir d'instaurer des institutions républicaines et démocratiques dans l'Europe du XIX^e siècle. Il existe donc un va-et-vient constant entre notre vie présente et l'objet de notre étude. L'histoire ainsi est une véritable activité de la pensée et diffère de l'érudition qui n'est qu'un effort de la volonté pour garder les vestiges du passé. Dans ces conditions, la notion de fait historique subit une sérieuse critique : les faits historiques n'existent pas en soi. Prenons l'exemple de l'Escalade que l'on considère d'ordinaire comme un fait. En réalité, nous ne le connaissons que par un certain nombre de témoignages qui diffèrent singulièrement suivant qu'ils émanent d'un Genevois ou d'un Savoyard, d'un réformé ou d'un catholique. Suivant de quel document on se sert, et surtout à quel point de vue on se place, l'Escalade apparaîtra comme un fait, ou un ensemble de faits, ou encore elle s'insérera dans un fait d'ensemble, comme serait la politique étrangère du duc de Savoie (point de vue du biographe de Charles-Emmanuel). L'historien devra pourtant tenir compte de chacun des témoignages, les analyser, les critiquer et, s'il est Genevois, ne pas laisser sa subjectivité patriotique gauchir le sens de l'événement au détriment de l'objectivité et de la vérité qui sont les buts limites qu'il se propose. Ainsi l'historien établissant son programme conçoit le fait (phase subjective), puis se livrant à son travail de recherches, il se conforme aux exigences d'une critique impartiale (phase objective). Tels sont quelques aspects de cette théorie qui méritaient d'être rappelés, car ils doivent sans cesse réorienter, élargir le champ d'investigations historiques et rendre les historiens plus conscients des mobiles de leurs recherches.

**Les historiens contre les fournisseurs de l'histoire (archives et bibliothèques),
par M. Yves PÉROTIN.**

M. Pérotin évoqua la crise que connaissent actuellement les archives et les bibliothèques. Si, au début du siècle, ces dernières satisfaisaient les historiens, depuis 10 ou 15 ans la situation a changé. Les historiens veulent en effet autre chose que des faits, des annales ; ils désirent des renseignements utiles à l'orientation plus sociologique ou économique que prennent leurs travaux. Or les archives n'ont pas le temps de classer les fonds qu'elles reçoivent. Ceux-ci restent ainsi hors d'accès. D'autre part le manque de place et la pléthore des documents modernes exigent des destructions, allant parfois jusqu'à 95% des fonds. Quant aux bibliothèques, elles ont du retard dans l'enregistrement des nouveautés et dans l'établissement des fichiers analytiques et méthodiques devant remplacer les vieux catalogues.

Quelles solutions peut-on apporter à cette crise ? Dans les bibliothèques, il faut songer sérieusement à utiliser des ordinateurs pour faire des fichiers et des recherches bibliographiques. Mais M. Pérotin releva aussitôt deux dangers : d'une part, une diminution du personnel qualifié qui reste indispensable pour la codification préalable à l'emploi de l'ordinateur ; d'autre part, une menace de subjectivisme dans l'élaboration même de cette codification. Aussi M. Pérotin préconisa-t-il le maintien, à côté de l'ordinateur, des fichiers traditionnels qui permettront au chercheur de corriger les résultats unilatéraux de la machine.

Pour les archives, le problème principal est le choix des documents à conserver. M. Pérotin évoqua diverses techniques, comme la décimation qui consiste à ne garder qu'une pièce sur cent, ou mille, d'un fonds. Il exhorta au préalable les archivistes à se débarrasser de ce qu'il appela l'inhibition philosophique et les invita au contraire à un véritable éclectisme afin que leur choix des documents aille au devant des diverses orientations des historiens. Cet éclectisme empêchera de sacrifier des sources, aujourd'hui dédaignées, mais qui prendront peut-être demain une importance que nous ne soupçonnons même pas.

1416. — 28 novembre 1968.

Rodolphe Töpffer, étudiant à Paris, par M. Jacques DROIN.

Présentation du journal de Töpffer à Paris en 1820.

Publié dans *Genava*, n.s., t. XVI (1968), p. 246-315.

Un grand coffre haut et bombé ou les relations de Châteaubriand avec la famille Rigaud, par M. Bernard GAGNEBIN.

Présentation de quelques lettres inédites de Châteaubriand à Jean-Jacques et Edouard Rigaud.

Publié dans la *Revue d'histoire littéraire de la France*, t. LXVIII (novembre-décembre 1968), p. 1038-1047.

1417. — 12 décembre 1968.

La satire politique et sociale dans le tableau de François Clouet « La dame au bain », de la National Gallery de Washington, par M. Jean EHRMANN.

Salomon Reinach a publié une étude sur ce tableau (*Gazette des Beaux-Arts*, août 1920) où il admire « cette dame assise dans une baignoire que couvre en partie un drap blanc, tenant dans la main droite un œillet ; elle a devant elle une planchette qui porte une corbeille de fruits vers laquelle un enfant joufflu tend la main. A gauche une nourrice donne le sein à un poupon. Au fond, une servante tient un grand vase ; on aperçoit le dossier d'un siège orné d'une licorne. Un rideau rouge, relevé par des attaches, domine la scène ». L'auteur croit reconnaître subjectivement Gabrielle d'Estrées (née en 1571) par Le Primatice (mort en 1570), ce qui est aussi invraisemblable que les commentaires d'autres historiens affirmant qu'il s'agit de Diane de Poitiers ou de Marie Touchet ; récemment M. R. Trinquet a résolu ce problème (*Société de l'histoire de l'art français*, 1966). Cette dame, d'une grande beauté, n'obéit pas aux lois de l'hygiène : elle a été placée dans une baignoire pour des raisons satiriques, car François Clouet a voulu déshonorer cette princesse (entourée de la pourpre royale) d'une fâcheuse réputation sentimentale. Les bains publics étaient si mal fréquentés qu'ils furent fermés par ordre de l'Eglise à partir du milieu du XVI^e siècle ; les tableaux de baigneuses furent également détruits, à l'exception de celui du musée du Louvre, intitulé par erreur « Gabrielle d'Estrées et la duchesse de Villars », représentant en réalité Gabrielle d'Estrées et M^{me} de Verneuil, les deux maîtresses scandaleuses d'Henri IV en 1599, qui se trouvent donc bien à leur place dans un bain. L'analyse allégorique de maints détails désigne Marie Stuart, ex-reine de France, épouse en secondes noces de son cousin Henry Stuart ; ses écarts sentimentaux furent la risée de toute l'Europe et des protestants français en particulier au début de 1571. La grappe de raisins, c'est le signe officiel du pouvoir temporel de Marie depuis 1557, pouvoir si souvent convoité par son fils joufflu Jacques VI, qui lui succédera sur le trône d'Ecosse. L'autre enfant est emmaillotté dans un ruban en forme de croix de Saint-André, ordre fondé par son grand-père, Jacques V, et porté plus tard par les souverains d'Angleterre. Marie Stuart pour sortir de sa prison de Carberry Hill se déguise en paysanne, elle franchira les barreaux symboliques de la fenêtre, garnie de feuilles de chêne, emblème royal. Cette paysanne, au corsage rouge des Ecosaises, porte d'ailleurs sur

sa tête un M majuscule (M comme Marie) dissimulé dans le cloisonnement du vitrail. La licorne est doublement l'emblème des Stuart (Marie et Henry), qui se détache sur un fond rouge, évoquant l'incendie de la machine infernale qui supprima le second mari. Enfin, les fruits de la coupe et les fleurs parsemées d'une façon insolite viennent compléter ce symbolisme qui a longtemps gardé ses secrets. M. Ehrmann refuse de recourir trop vite à la comparaison de cette femme ravissante avec les nombreux portraits de Marie Stuart, mais la ressemblance est frappante.

EXTRAIT DU RAPPORT FINANCIER
SUR L'EXERCICE 1968

Recettes

| | |
|---------------------------------------|----------------------|
| Solde 1967 | Fr. 24.725,75 |
| Cotisations 1967 et dons | » 6.890,16 |
| Intérêts du fonds ordinaire | » 1.687,70 |
| Intérêts du fonds Gillet | » 629,— |
| Vente de publications | » <u>21.043,35</u> |
| Total | Fr. <u>54.975,96</u> |

Dépenses

| | |
|--|----------------------|
| Frais généraux : loyers, séances, etc. | Fr. 4.016,30 |
| Frais de publications | » 24.231,95 |
| Solde 1967 | Fr. 24.725,75 |
| Bénéfice de l'exercice | » <u>2.001,96</u> |
| Solde à nouveau | » <u>26.727,71</u> |
| Total | Fr. <u>54.975,96</u> |